

« La démocratie participative au cœur de la transition en actes dans le territoire »

**ELECTIONS
MUNICIPALES
2026**

→ La Passiflore, association de protection de la nature et de l'environnement, a souhaité interpeller les futurs élus à travers quatre lettres ouvertes sur quatre thèmes: l'alimentation, l'eau, l'énergie, la démocratie participative locale. Aujourd'hui: la démocratie participative.

« L'écologie de demain se fera avec les citoyens, en dépassant des intérêts contradictoires, sur des objectifs construits par la coopération sociale: la préservation des conditions de vie, des biens communs naturels, des ressources, du climat, air, eau, sols, du vivant végétal et animal.

Pour que les transitions écologiques soient acceptées et vécues positivement, les habitants doivent être au cœur des

politiques publiques tout au long de la durée des mandats municipaux. Ils n'ont pas à être pris au dépourvu, ignorés, concertés mais pas écoutés comme nous le constatons régulièrement dans des projets locaux où trop souvent l'argument économico-financier ou l'autoritarisme passif ou actif de la municipalité l'emporte sur l'implication citoyenne: éolien, photovoltaïque, crématorium, zones commerciales, projets immobiliers spéculatifs, destruction de bocage, projets routiers, schémas et plans divers...

Comment? Il faut permettre à chacun de s'impliquer dans les projets communaux écologiques. Agriculteurs, riverains, élus, associations, industriels: chacun a une voix à faire entendre afin de faire cohabiter besoins économiques, urgence climatique, bien-être social.

Il faut mieux adapter les politiques publiques aux besoins des citoyens et à l'intérêt général, à la préservation des biens communs et identifier les points d'amélioration des politiques publiques avec les bénéficiaires.



La Passiflore interpelle les futurs élus sur la démocratie participative locale.

Des outils

L'information aux habitants: communication ciblée, échanges directs, etc. bien en amont de la prise de décision.

Le débat élus-habitants et l'avis consultatif par la création d'espaces de discussion permanente ouverts dès l'âge de 14 ans: commissions ou comités consultatifs thématiques en continu, groupes projets, ateliers participatifs, conventions citoyennes à différentes échelles (quartier, ville, territoire).

Avis délibératif si besoin: votations

Participation aux conseils municipaux sur invitation faite par tirage au sort comme observateur.

Évaluation en continu de la démocratie locale des projets écologiques et sociaux: par ex, le Demomètre.

En misant sur l'intelligence collective, la transparence, les transitions écologiques en action sont une opportunité pour un territoire durable, solidaire, résilient et résistant. Pour une écologie du vivre-ensemble dans le pays de Fougères »

● La Passiflore